

Candriam Equities L Biotechnology

Contexte de marché

Le mois d'avril a été difficile pour les marchés boursiers, l'indice S&P 500 affichant sa plus forte baisse depuis septembre 2023. Le coupable ? L'inflation combinée à la vigueur persistante de l'économie, qui, en particulier aux États-Unis, réduit la probabilité d'une baisse des taux à court terme. Une situation qui n'est malheureusement pas la plus favorable pour que le secteur de la santé prospère, avec une exposition significative à des actions de durée plus longue, bien que sur le terrain le secteur reste en bonne forme, avec des premiers résultats pour le premier trimestre globalement bons.

En ce qui concerne les sous-secteurs de la santé, la tendance des derniers mois s'est inversée, les fournisseurs de soins affichant des performances supérieures à celles du secteur de la santé dans son ensemble. La crainte que l'utilisation des soins de santé soit plus élevée que prévu ne s'est pas concrétisée. Elle reste élevée, mais cela est pris en compte dans le prix. Les établissements de soins de santé et les équipements médicaux sont logiquement l'envers de la médaille : malgré des chiffres très positifs, ils sont restés à la traîne du secteur, principalement en raison d'attentes élevées. Les sociétés de biotechnologie à petite capitalisation sont restées à la traîne en raison de leur longue durée et de leur forte sensibilité aux taux d'intérêt, ce qui crée des opportunités intéressantes pour les investisseurs, mais aussi pour les stratégies.

Activité du portefeuille

Le mois d'avril a été marqué par de nombreuses mises à jour cliniques et réglementaires dans différents domaines. En cardiologie, Cytokinetics a présenté à l'American College of Cardiology des données supplémentaires à long terme issues de son étude clinique sur Aficamten. Le traitement expérimental a permis une amélioration substantielle des symptômes de la cardiomyopathie obstructive. Alnylam Pharmaceuticals a annoncé les résultats positifs de l'étude de phase 2 évaluant le Zilebesiran chez des patients souffrant d'hypertension mal contrôlée, montrant des réductions cliniquement et statistiquement significatives de la pression artérielle. Dans le domaine de l'oncologie, lors de la réunion de l'American Association for Cancer Research (AACR), le nouvel inhibiteur PARP1 d'AstraZeneca a montré des résultats prometteurs dans un sous-type de cancer du sein (ER+ TNBC), avec près de la moitié des patientes obtenant une réponse objective et un bénéfice en termes de survie sans progression par rapport au traitement standard (Lynparza, un autre produit d'Astra). Enhertu d'AstraZeneca a montré des résultats très prometteurs chez les patientes atteintes d'un cancer du sein HER2 faible et HER2-ultralow. Cela positionne le médicament comme une nouvelle norme potentielle de soins pour les patients présentant ces caractéristiques difficiles de la maladie. Dans le domaine des maladies respiratoires, Amgen et AstraZeneca ont annoncé des résultats encourageants de l'essai de phase 2 de Tezspire dans la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). Le médicament a démontré une réduction du taux annualisé d'exacerbations de la maladie, avec des réductions plus importantes observées chez les patients ayant un nombre d'éosinophiles plus élevé au départ. Dans le domaine de la santé mentale, Neurocrine Biosciences a rapporté des données positives de phase 2 pour un modulateur allostérique positif AMPA, premier de sa classe, chez des adultes souffrant de dépression. L'étude a démontré un changement statistiquement significatif et cliniquement significatif dans les scores des symptômes.

En ce qui concerne l'activité de développement commercial, quelques transactions significatives ont eu lieu dans divers domaines thérapeutiques. Vertex Pharmaceuticals a annoncé l'acquisition d'Alpine Immune Sciences à un prix élevé. Le produit phare d'Alpine, le povetacécept, a démontré un potentiel de premier ordre chez les patients atteints de néphropathie IgA et viendra compléter la franchise de Vertex dans le domaine des maladies rénales. Genmab a acquis une société privée pour obtenir les droits sur les médicaments candidats en phase clinique, y compris un anticorps candidat (ADC) prometteur ciblant le récepteur du folate alpha (FR α) en cours de développement pour le cancer de l'ovaire et d'autres tumeurs solides. Incyte a accepté d'acquiescer une société privée active dans le domaine des troubles cutanés auto-immuns, avec des actifs principaux ciblant la nouvelle cible MRGPRX. Ces mouvements stratégiques soulignent les efforts continus de ces sociétés pour renforcer leurs portefeuilles et étendre leur présence dans divers domaines thérapeutiques.

En ce qui concerne les mises à jour réglementaires, plusieurs thérapies ont reçu des feux verts réglementaires. Carvykti de Legend a reçu l'approbation de la FDA pour le traitement des patients atteints de myélome multiple en deuxième ligne de traitement. Cette importante extension d'étiquette positionne Carvykti comme un traitement prometteur pour un éventail beaucoup plus large de patients. Enhertu, d'AstraZeneca, a été approuvé en tant que premier traitement à diagnostic tumoral dirigé contre HER2 pour les patients déjà traités atteints de tumeurs solides métastatiques HER2-positives. Tivdak de Genmab a reçu une autorisation complète pour le traitement des patientes atteintes d'un cancer du col de l'utérus récurrent ou métastatique dont la maladie a progressé pendant ou après une chimiothérapie, ce qui fait de Tivdak une nouvelle norme de soins potentielle pour ces patientes.

Lors des récentes annonces de résultats, plusieurs sociétés de biotechnologie ont fait part de leurs performances financières et de leurs progrès. Eli Lilly a publié ses résultats pour le premier trimestre, avec des revenus légèrement inférieurs au consensus, mais en hausse de 26 % d'une année sur l'autre. Les ventes totales de la franchise de médicaments contre l'obésité n'ont pas répondu aux attentes en raison de contraintes d'approvisionnement, mais les prévisions pour l'ensemble de l'année ont été revues à la hausse car la demande reste très élevée. AstraZeneca a annoncé un chiffre d'affaires supérieur à 10 % pour tous les produits, à l'exception d'un seul. L'entreprise a réitéré ses prévisions, ce qui témoigne de sa confiance dans ses performances futures.

Perspectives du fonds

Le contexte macroéconomique a évolué de manière significative depuis le mois dernier, avec une inflation qui s'avère plus persistante et une croissance économique saine toujours d'actualité. La probabilité d'une réduction des taux d'intérêt s'est considérablement réduite, ce qui a été pris en compte par le marché en avril. Il est difficile d'anticiper comment l'inflation et la trajectoire des taux d'intérêt se comporteront à partir de maintenant, mais d'un point de vue « bottom up », nous avons observé des chiffres très sains pour le premier trimestre jusqu'à présent. Cette situation, combinée à une réduction des prix des actions, nous rend optimistes en tant qu'investisseurs, mais nous reconnaissons que l'environnement macroéconomique doit devenir plus clair pour que le secteur fonctionne. Notre position positive à long terme sur le secteur, fondée sur le haut niveau d'innovation que nous observons et sur les tendances démographiques, reste inchangée.

Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment ; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention : les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/legal-and-disclaimer-candriam/regulatory-information/>. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité : les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/market-insights/sfdrl/>. La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses : les informations fournies ici ne constituent pas une offre d'instruments financiers en Suisse conformément à la loi fédérale sur les services financiers («LSFin») et à son ordonnance d'exécution. Il s'agit uniquement d'une publicité au sens de la LSFin et de son ordonnance d'exécution pour les instruments financiers.

Représentant Suisse : CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Les documents légaux ainsi que les derniers rapports financiers annuels et semestriels, le cas échéant, des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Agent payeur suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Lieu d'exécution : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Lieu de juridiction : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Informations spécifiques aux investisseurs en France : le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ou le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France